

PLAN
LOCAL
D'URBANISME
Intercommunal

Commune de MAUPERTHUIS
Plan de zonage au 1/2000^e

2

Arrêté par délibération du Conseil Syndical en date du : 23 octobre 2015
Approuvé par délibération du conseil Syndical en date du :



Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme
11 rue Pergée 77000 TROYES - Tél : 03 25 73 38 10 - Fax : 03 25 73 37
cdhu.10@wanadoo.fr

